

POINT D'ANCRAGE MÉTALLIQUE

Le point d'ancrage mural est un dispositif simple et accessible en permanence pour sécuriser une intervention ponctuelle d'un opérateur. Peut s'installer sur des structures en béton, en bois en métal. Le trou pour la fixation de l'ancrage à un diamètre de 12,00 mm. Il fait partie des composants des systèmes anti-chute.



- ▶ Point d'ancrage mural acier inox compatible toutes zones (structures béton, bois et métal)
- ▶ Pour fixation unique Ø 12 mm pour un opérateur
- ▶ Force de charge : 12 kN
- ▶ Forme permettant le bon positionnement du connecteur
- ▶ Simplicité de pose
- ▶ Conforme à la norme EN 795 classe A

Caractéristiques produit

Matière	Acier inoxydable
Garantie (ans)	Durée de vie : illimitée
Normes	EN 795

Le port des E.P.I. fait l'objet d'une formation obligatoire de l'utilisateur par un organisme certifié.

Pour être en conformité avec la législation et pour être sûr d'utiliser des équipements en parfait état, tous les E.P.I. anti-chute doivent être contrôlés chaque année et avant chaque utilisation une vérification visuelle doit être faite.

Ref.	Des.	Poids (kg)	CE	Gencod
09100603	Point d'ancrage métallique 12mm	0,520	CE	3178740209568